



**PRÉFET
DE L'ALLIER**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Montluçon, le 11 FEV 2022

Madame, Monsieur,

Suite à la réunion de diagnostic partagé relatif aux difficultés prégnantes des quartiers du 15 décembre 2021, un tableau des besoins par quartier a pu être élaboré. Vous trouverez, ci-joint, les tableaux correspondants aux trois quartiers politique de la ville de l'agglomération montluçonnaise.

Ces tableaux constituent vos supports pour proposer des actions adaptées aux problèmes locaux. Il vous est demandé d'imaginer des actions novatrices et innovantes pour y palier.

Une note technique est également jointe à cet appel à projets afin de vous accompagner dans cette démarche.

Le dépôt des dossiers de demande de subventions 2022 au titre de la politique de la ville, accompagné du contrat d'engagement républicain, devra se faire **au plus tard le 28 février 2022**.

Un appui technique est proposé pour l'élaboration des projets et la réalisation des dossiers. Pour cela, vous devez vous mettre en relation avec le service politique de la ville de la communauté d'agglomération de Montluçon (tél. : 04.70.08.19.82.).

Dans la perspective d'une prochaine collaboration, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes plus sincères salutations.

Le Préfet de l'Allier
Pour le préfet de l'Allier
Le sous-préfet de Montluçon

Jean-Marc GIRAUD

Le Président de Montluçon-Communauté

Frédéric LAPORTE